

Inscription au registre des personnes fragiles isolées

Prénom :

NOM :

Date de naissance :

Téléphone 1 (obligatoire) :

Téléphone 2 (facultatif) :

Email (facultatif) :

Adresse postale précise :

Conditions de vie

- personne seule en couple en famille
 personne âgée de plus de 65 ans
 personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail
 adulte en situation de handicap

Objet de la demande

- demande à être inscrit(e) sur le registre afin de pouvoir être contacté(e)
 demande à être radié(e) du registre
Motif :

Informations

Êtes-vous suivi par le Service social CCAS de Nort-sur-Erdre ? oui non

Êtes-vous bénéficiaire de l'allocation personnalisée autonomie ? oui non

Êtes-vous suivi(e) par le Service social du Département ? oui non

Bénéficiez-vous d'un service d'aide à domicile ? oui non
si oui, précisez :

Bénéficiez-vous de la téléassistance ? oui non

Bénéficiez-vous d'un portage de repas ? oui non
si oui, précisez :



CCAS Nort-sur-Erdre (Centre Communal d'Action Sociale)

Pôle d'accompagnement solidaire de proximité

33 bis rue du Général Leclerc
44390 Nort-sur-Erdre

Tél. : **02 51 12 03 53**

Email : ccas@nort-sur-erdre.fr

Accueil téléphonique accessible aux personnes sourdes et malentendantes avec l'application Acceo

Le registre des personnes fragiles isolées est **confidentiel**. Il ne pourra être consulté que par les professionnels du CCAS soumis à secret professionnel. Il pourra, le cas échéant, être transmis au Préfet à sa demande.

Toutes les informations recueillies par ce formulaire sont facultatives et confidentielles. Ces données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Nort-sur-Erdre. Les destinataires des données recueillies sont les agents du CCAS soumis au secret professionnel, et si la situation le justifie, le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de Nort-sur-Erdre, ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant au 02 51 12 03 53 ou par courrier. Pour toutes questions relatives à la protection de vos données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par courrier à « Données personnelles - 33 bis rue Général Leclerc - 44390 Nort-sur-Erdre » ou par courriel à vosdonneespersonnelles@nort-sur-erdre.fr et vous disposez du droit de saisir la CNIL.



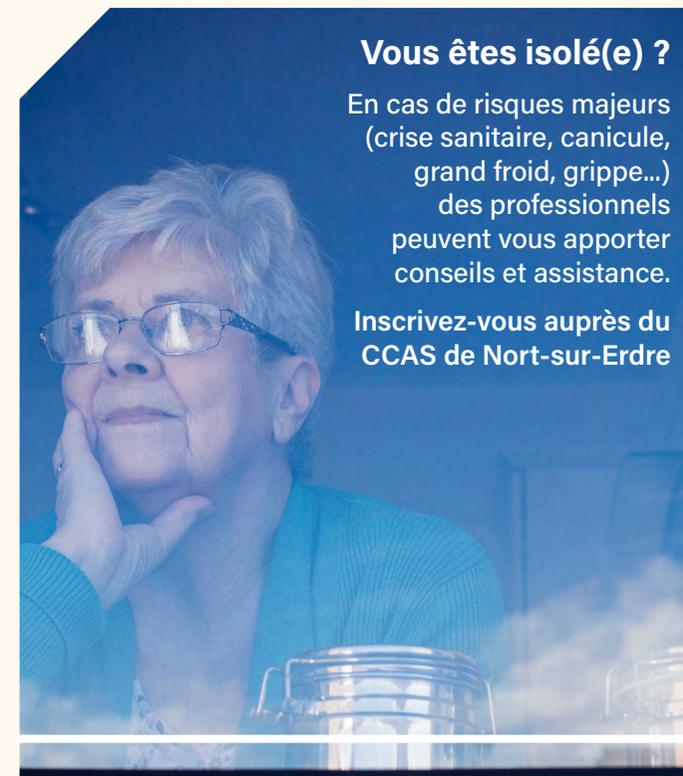
REGISTRE des personnes fragiles isolées

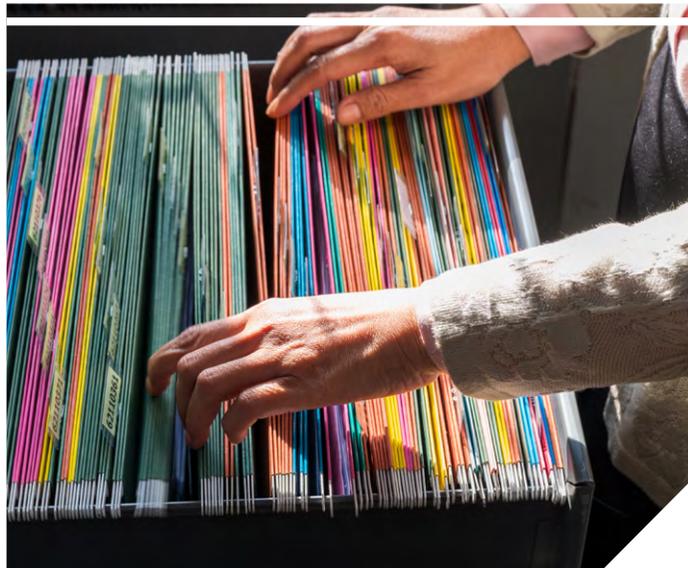
PERSONNES ÂGÉES OU
EN SITUATION DE HANDICAP

Vous êtes isolé(e) ?

En cas de risques majeurs (crise sanitaire, canicule, grand froid, grippe...) des professionnels peuvent vous apporter conseils et assistance.

Inscrivez-vous auprès du CCAS de Nort-sur-Erdre





Le décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004 donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes fragiles isolées.

Afin de **prévenir les conséquences que pourrait avoir un évènement exceptionnel** (grand froid, grippe, crise sanitaire, canicule, etc.), un recensement est effectué auprès des personnes les plus vulnérables.

Ce registre est nominatif. **Toute personne âgée ou personne handicapée qui le demande peut s'y inscrire.**

Vous êtes une personne âgée de plus de 65 ans ou une personne en situation de handicap, ne restez pas sans l'assistance des services sanitaires et sociaux !

Delphine Fouchard

Adjointe au Maire
en charge de l'Action sociale
et de la Petite enfance

Isabelle Plévin

Conseillère déléguée
aux aînés

Le registre des personnes fragiles isolées en quelques questions...

A quoi sert-il ?

Ce registre permet à la Mairie de Nort-sur-Erdre de prendre contact, de porter assistance et secours à toute personne inscrite.

Qui peut demander l'inscription ?

- > la personne elle-même
- > son représentant légal
- > un tiers (ami, proche, médecin, service d'aide ou personne intervenante).

Qui peut figurer sur ce registre ?

- > une personne âgée de 60 ans et plus
- > un(e) adulte en situation de handicap

Comment s'inscrire ?

En complétant le bulletin ci-contre et en le renvoyant à l'adresse :

CCAS de Nort-sur-Erdre

Pôle d'accompagnement solidaire de proximité

33 bis rue du Général Leclerc
44390 NORT-SUR-ERDRE

Une question ? Un doute ? Contactez le CCAS

- > par téléphone : **02 51 12 03 53**
- > par email : **ccas@nort-sur-erdre.fr**
- > via l'application gratuite pour smartphone **Acceo** (pour les personnes sourdes et malentendantes)

Personnes à prévenir en cas d'urgence

1

Prénom :

NOM :

Lien avec la personne :

Téléphone :

2

Prénom :

NOM :

Lien avec la personne :

Téléphone :

Bulletin complété par :

l'intéressé(e)

une tierce personne (précisez ci-dessous)

Prénom :

NOM :

Lien avec la personne :

Date :

Signature :

